

La place Notre-Dame d'Amiens du Moyen Âge à nos jours¹

Samsonette Cosserat

Secrétaire perpétuelle de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens

Peu de sites amiénois ont suscité autant de projets, de polémiques, d'illusions et de désillusions comme la place Notre-Dame. Située devant le grand portail de la cathédrale (dont l'évêque Evrard de Fouillois posa la première pierre en 1220), cette place n'a acquis sa configuration actuelle ...qu'au début de ce siècle.

Si, de nos jours, les techniques actuelles de construction exigent le déblaiement complet d'un chantier avant qu'il ne démarre, au Moyen Âge les édifices qui l'occupent sont détruits, élément par élément, au fur et à mesure de sa progression. Or, lorsqu'au tout début du XIII^e siècle, l'architecte de la cathédrale, Robert de Luzarches, élabore son projet, la proximité immédiate de deux édifices contrarie ses plans : l'église Saint-Firmin-le-Confesseur et une aile de l'hôpital Saint-Jean, dit Hôtel Dieu. L'encombrante église St Firmin sera vite démolie pour être reconstruite ailleurs. En revanche, le transfert de l'Hôtel Dieu se heurte à d'importantes oppositions. Et l'architecte, qui a pourtant obtenu de l'Evêque la promesse de libérer le terrain, se voit contraint d'abandonner son dessein initial. Robert de Luzarches, obligé de limiter l'avancée de la façade ouest, doit réduire l'épaisseur des tours. Malgré cette importante modification, malgré le transfert de l'Hôtel Dieu (qui sera effectué en 1241), Robert de Luzarches ne dispose toujours pas du dégagement suffisant pour ménager un accès à la cathédrale ...sur le parvis !

Contrairement aux autres cathédrales, entreprises par le sanctuaire, à Amiens - c'est l'exception - les bâtisseurs ont commencé par élever la nef, laquelle est assez avancée en 1236 pour être ouverte au culte. Mais les fidèles ne peuvent y pénétrer que par une porte percée au sud : le portail Saint-Christophe, toujours visible rue Cormont. Cette situation durera jusqu'en 1304, année où les chanoines du chapitre obtiendront enfin des échevins une mince bande de terrain devant la façade occidentale. Ils

recevront l'autorisation d'y aménager un parvis, mais de dimensions particulièrement réduites, et en s'engageant à ne pas tenter de l'agrandir.

En 1236, la façade occidentale est montée jusqu'à la grande rose centrale. La statuaire du grand portail est achevée. L'imposante et remarquable statue du Christ, appelé Beau Dieu, est adossée au trumeau du portail central. Voilà donc presque 800 ans que le Beau Dieu, majestueux et impassible, pose son regard sur les passants qui déambulent sur le parvis et sur l'ensemble bâti qui lui fait face. Cet environnement n'est certes plus celui d'origine. L'usure du temps, les incendies, les guerres ont fait leur œuvre. Et des projets urbanistiques ont fleuri, nombreux, surtout aux XIX^e et XX^e siècles : la place Notre-Dame, à diverses reprises, a bien failli changer de configuration et d'aspect.

Au Moyen Âge

Au XIII^e siècle, Amiens ne présente qu'un labyrinthe de rues étroites, tortueuses, et sales, donnant accès à de petites maisons en torchis avec une partie basse recouverte de pans de bois pour protéger les murs contre l'humidité. La cathédrale est à peine achevée que déjà des habitations commencent à s'élever devant sa façade occidentale.

¹ Conférence prononcée le **samedi 22 Janvier 2022**

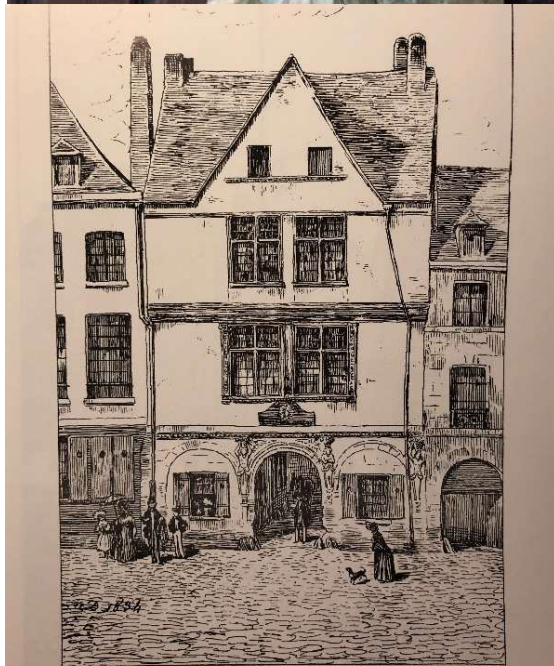
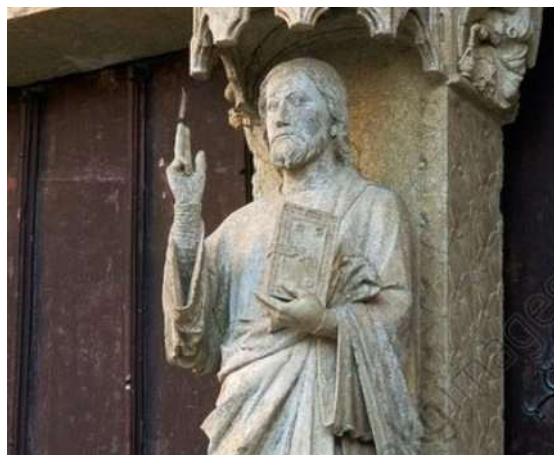
Telles des brebis autour du Bon Pasteur, des boutiques d'objets pieux, des échoppes de libraires ou d'écrivains publics, des magasins d'alimentation serrent de près le gigantesque édifice dont, seule, l'étroite rue "devant Nostre Dame" les sépare. Elle relie les extrémités des rues Haute et Basse Notre-Dame (aujourd'hui rue Henri IV et rue André). Cette rue "devant Nostre-Dame" offre un spectacle permanent. Un marché à la volaille s'y tient chaque samedi. Au XV^e siècle, on y installe des pressoirs en période de vendanges. Un puits y est même construit à la requête de riverains désireux de se prémunir des risques fréquents d'incendie. Devant le parvis ? Aucun espace libre.

La quasi-totalité de la place est bâtie, sur ses trois côtés, par des maisons qui deviennent vite des tavernes, des auberges, des hôtels. Ils accueillent la foule des pèlerins qui se pressent à Amiens, attirés par la magnificence de l'édifice et par ses reliques, notamment le chef de St Jean-Baptiste rapporté de Constantinople, et les reliques de saints comme Saint Firmin, premier évêque d'Amiens décapité en sa ville. À ces pèlerins se joignent ceux venus du Nord qui se dirigent vers St Jacques de Compostelle et font étape à Amiens. Bientôt, d'autres tavernes et hostelleries occupent les rues adjacentes. Dans Amiens et la Côte picarde, Mabille de Poncheville décrit cet environnement : « *Maisons et hostelleries s'étaient placées au plus près, l'enserrant par excès d'amour, poussant leurs minimes façades en bois jusqu'à la gigantesque façade en pierre. D'en bas, le passant ne pouvait embrasser le tout qu'en renversant la tête, et encore selon une perspective verticale* ».

Au XIV^e siècle, le Beau Dieu a donc sous les yeux une douzaine d'établissements dont six lui font face, à 25 mètres de distance à peine (cf. plan dessiné par Charles Pinsard). Du nord au sud, on y voit se succéder : L'auberge des Coquelets à l'angle de la rue Basse Notre-Dame. l'Hostellerie de l'Angle (ou de l'Ange), la célèbre Auberge du Paon, celle du Noir Mouton, l'Auberge de la Rose et l'Hostellerie du Faucon. L'Auberge du Paon compte deux étages en encorbellement, surmontés d'un pignon. Sa grande porte cochère est décorée de cariatides portant des corbeilles de fruits. Ici descendent les prélats, les magistrats, grands seigneurs et nobles dames. Le légat du Pape vient s'y loger en 1464. Le célèbre sculpteur David d'Angers

sera l'un de ses derniers clients. Encore fréquentée en 1822, cette auberge ne fermera ses portes qu'en 1835.

Les rues adjacentes abritent des établissements similaires. Dans l'Impasse des Soufflets, qui longe la façade nord de la cathédrale



Auberge du Paon
Place du Parvis Notre-Dame (1834)

perpétuellement soumise aux bourrasques, se trouve la bien nommée Auberge des Quatre-vents. Dans la rue Henri IV (d'Est en Ouest) se balancent les enseignes de : la Hure de sanglier, la Grise Glinne (ou poule grise), Le Lion rampant, Le Singe sans pieds, La Truie à cheval. Et dans la rue André, celles de L'Esperon d'or, Le Bracq d'or, La Verde Lance et La Cuignée (ou Cognée, qui signifiait Hostellerie). Ces hôtels possèdent tous d'immenses caves qui s'étendent sous la voie publique, où les marchandises sont entreposées.

L'espace devant Notre-Dame est par ailleurs encombré de masures commerciales, les logettes, alors fréquemment accolées aux églises. Dans son *Histoire des rues d'Amiens*, Antoine Goze évoque « ces sales échoppes qui s'attachaient aux murs de l'église St Germain comme une lèpre hideuse ». En 1875, dans *Une Ville idéale*, Jules Verne imagine Amiens en l'an 2000 et s'exclame devant le parvis : « *Ce n'était plus un étroit cul-de-sac avec de hideuses masures !* ».

En 1767, il est question pour les chanoines de dégager les murs de leur cathédrale de ces baraques qui les offusquent. Le Conseil de ville apprécie leur demande en remarquant que « l'église Cathédrale d'Amiens, étant un des plus beaux monuments d'architecture, il était du bon goût et de la décence de supprimer les baraques en question ». Ce dégagement partiel sera effectué peu après.

Voir aujourd'hui les touristes déambuler sur le parvis certains jours d'été ne donne qu'une faible idée de ce que fut, pendant cinq siècles, l'animation de cette artère qui longeait la façade ouest de la cathédrale. Dans son *Histoire des rues d'Amiens*, Albert Goze précise que « la rue Notre-Dame était si étroite qu'à peine deux charrettes pouvaient y passer de front... Une charrette pouvait à peine passer rue Haute Notre-Dame ». Il faudra attendre 1821 pour que, pour la première fois, la municipalité amiénoise songe « à faire circuler un peu d'air et de lumière dans ce quartier ». En 1825, la ville achète l'Auberge du Faucon : elle la fera démolir dix-neuf ans plus tard. Jusqu'en 1834, le front des maisons bâties face à la cathédrale conserve le même alignement. L'auberge du Noir Mouton s'écroule en 1839 ? Un autre établissement hôtelier est construit sur ses ruines.

Le XIXe siècle

À partir de 1841, le Beau Dieu va pouvoir suivre, et durant 60 ans, les reculs et les avancées d'un tracé d'alignement esquissé sur des plans, au gré de modes urbanistiques, de

projets d'architectes plus ou moins inspirés, de décisions municipales plus ou moins suivies... Quelle perspective veut-t-on offrir à la cathédrale ?

En octobre 1841, un premier plan d'alignement fixe, à 40 m de la cathédrale, l'espace qui doit être dégagé devant le parvis pour créer une place digne de ce nom. Cet aménagement suppose la démolition de la première rangée de maisons, soit les quatre de la rue "devant Nostre Dame" et les trois premières des rues André et Henri IV. Une délibération du Conseil municipal entérine cette décision le 21 décembre 1844. La ville admet de sacrifier quelques maisons anciennes, notamment des auberges. En 1854 sont démolies l'Auberge du Paon puis celle qui a succédé au Noir Mouton, laissant un espace vide dans le front bâti, sorte de dent creuse qui devient vite insalubre. Par expropriation et démolition successives, plusieurs maisons situées sur la rive nord de la rue André se retrouvent ainsi en bordure d'un espace qui commence à changer d'aspect et qui prend, peu à peu, des allures de petite place.

En 1849, l'architecte parisien Viollet-le-Duc a établi un programme de restauration de la cathédrale qu'il conduira jusqu'en 1874. En 1862, il fait refaire le perron d'entrée en nivelant le sol et en lui donnant un aspect symétrique. Un escalier mène à chaque porche. Le parvis, bordé d'un trottoir qui avance davantage sur la place, est orné de candélabres à gaz, en fonte recouverte d'une lame de cuivre qu'il a lui-même dessinés. En avant du perron, il fait supprimer quelques maisons d'habitation au fur et à mesure des expropriations.

C'est alors que, fascinés par les percées du baron Haussmann à Paris, des urbanistes se réveillent. Pourquoi n'ouvrirait-on pas à Amiens, en avant du portail de la cathédrale, une belle et large place qui ajouterait à la majesté de l'édifice, tout comme devant Notre-Dame de Paris ?

Les trois projets de Jean Herbault

En 1855, Jean Herbault², architecte du département, souhaite remodeler tout le quartier.

Justice, chantier qui ne lui a guère porté chance. De graves défauts techniques ayant été commis, Herbault, désespéré par une accumulation de malfaçons, s'est suicidé le 23 janvier 1880 en se

² Jean Herbault (1807-1880) a beaucoup œuvré à Amiens. Il est l'architecte, notamment, de l'Hôtel Gédéon de Forceville, rue Lamarck ; de la gendarmerie de la rue des Jacobins, et ...du Palais de

Chez lui, l'obsession des trouées à la Haussmann se focalise sur deux points névralgiques : le portail de la Vierge dorée et le grand portail.

◆ Dans un premier temps, il propose de relier directement le portail de la Vierge dorée à la rue des Trois cailloux, ce qui est accepté. Herbault taille alors une rue à travers le tissu de cet ancien quartier réservé aux chanoines du chapitre de la cathédrale. Alors que la rue du cloître-Saint-Nicolas, légèrement coudée, ne démasquait la prestigieuse statuaire du portail qu'au dernier moment, Herbault rectifie la vieille voie sinueuse aux pittoresques maisons canoniales et lui substitue une artère rectiligne qui vient buter orthogonalement sur la façade méridionale de Notre-Dame : c'est l'actuelle rue Robert de Luzarches qui, en dépit des plus ardentes controverses soulevées, est réalisée entre 1864 et 1872.

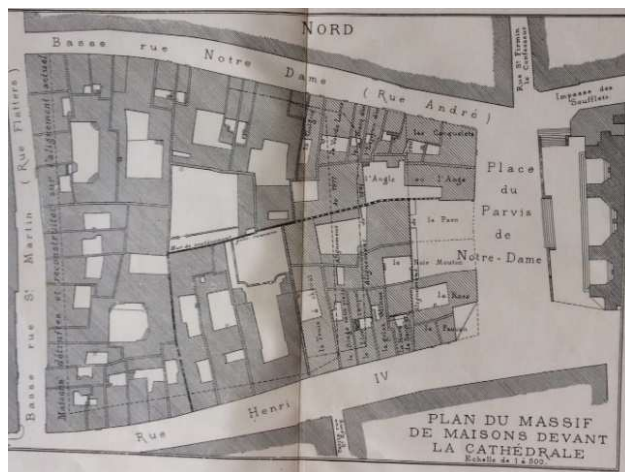
◆ La « rue perspective »

Dans un second temps, Herbault s'engage dans la bataille pour "la rue perspective dite de la cathédrale" qu'il entend percer dans l'axe du grand portail comme la "voie triomphale d'accès à la plus belle cathédrale de France". En mars 1855, Herbault trace en pointillés, sur un plan en couleurs, une place de 60 m de profondeur d'où part une rue orthogonale de 12

m de large qui perce le quartier bâti jusqu'à la rue Flatters. Estimé trop hardi, trop ambitieux, son projet n'est pas pris au sérieux.

Cinq mois plus tard, une société d'actionnaires se constitue autour du comte de Betz, du vicomte de Rainneville et de divers particuliers, attirés par la spéculation, pour promouvoir l'idée de dégager une place Notre-Dame à 40 m du portail et créer une rue de 15 m de large descendant vers la rue Flatters. Le 10 novembre 1855, la ville ajourne le projet jugé trop dispendieux. La municipalité a d'autres priorités, notamment la nécessité de secourir les indigents. La campagne n'en continue pas moins.

En 1859, le maire Constant Allart fait passer cet axe de 15 à 18 m de large ! Toute une campagne est orchestrée. Une pétition recueille 1.500 signatures avec de nombreuses souscriptions qui atteignent 10 000 F. « A l'instar de Paris, d'Orléans, de Rouen et autre ville, il faut dégager la cathédrale... ». Le projet s'amplifie. Cette rue à ouvrir serait le premier tronçon d'une artère d'un kilomètre qui irait jusqu'à la promenade de la Hotoie, corollaire d'une autre artère centrale projetée du port d'amont au port d'aval sur la rive droite de la Somme. Herbault ne désarme pas. Il lance offensive sur offensive.



jetant par une fenêtre de l'aile sud du Palais de Justice.

◆ Le square Napoléon

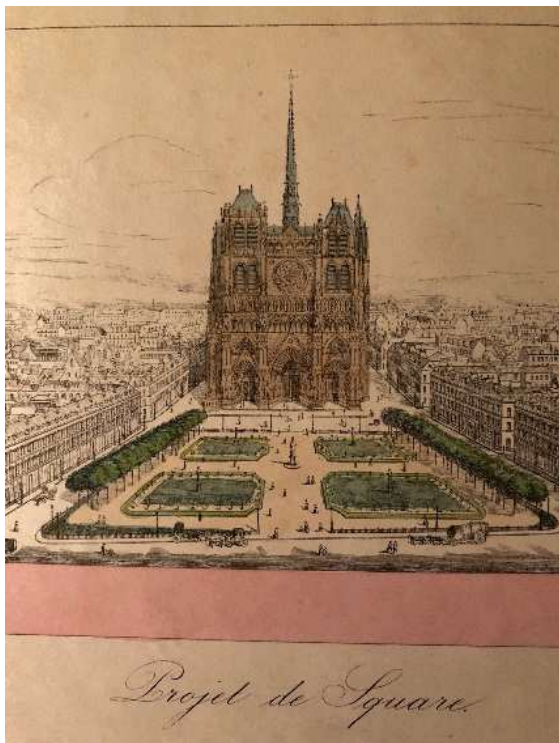
En août 1864, puis en juin 1865, épaulé cette fois par son confrère Daullé, Herbault reprend l'idée émise quelques années plus tôt par le comte de Betz. Combinant ses plans avec les siens, il propose une mesure spectaculaire qui consiste à éventrer le pâté des 49 maisons comprises entre les rues André, Henri IV et Flatters au profit d'un vaste square de 5.500 m² qui s'étendrait devant le portail principal de la cathédrale. Cette place, baptisée Napoléon, serait plantée d'un jardin à la française et ornée de cinq statues qui pourraient être celles de Robert de Luzarches, de l'empereur, ou d'un monument commémoratif de la Paix d'Amiens, ou de St Geoffroy, hardi émancipateur de la commune d'Amiens.

Dans une publicité tapageuse, assortie d'un plan en couleurs où il apparaît que six maisons sont frappées de démolition totale, que dix-huit le sont partiellement et que vingt-cinq sont grevées de servitudes d'alignement, Herbault proclame : « Projet de tout le monde ! Appel à tous les admirateurs de la merveille des cathédrales de France ! Opportunité ! ».

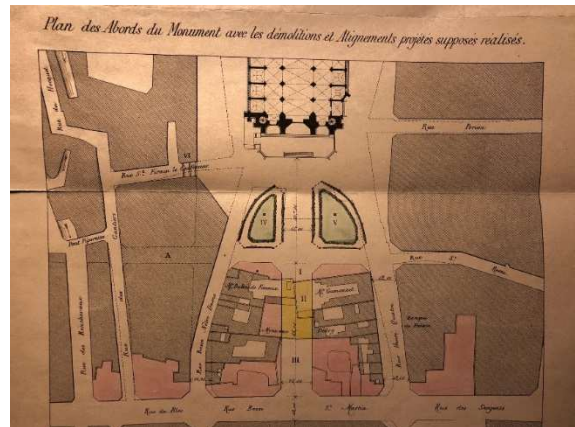
Le 20 mars 1869, le Conseil municipal refuse net la grande place et la rue d'axe en raison de l'ampleur de l'estimation qui avoisine 1 200 000 F.

◆ Les parterres-squares

Six ans plus tard, Herbault récidive, toujours soutenu par les comtes de Betz et de Raineville



dont les déclarations figurent sous ses plans : « *Les abords de la cathédrale sont encore obstrués par des constructions sans nom et sans style qui font la honte de notre ville et l'objet de la raillerie des Etrangers... ! L'ouverture de cette rue est une œuvre qui intéresse tout le monde et touche à tout : Administration, Religion, Art, Commerce, Industrie, Hygiène, etc. Aussi est-elle patronnée par les hommes les plus intelligents et les plus honorés* ».



Dans le Journal d'Amiens du 15 septembre 1871, Herbault affirme : « *Nous jetterons bas les dernières murailles qui masquent encore le portail comme un voile couvre une statue et alors, notre incomparable basilique apparaîtra aux yeux émerveillés dans toute sa majesté* ». Cette fois il envisage une place de 90 m de large sur 60 m de profondeur, ornée non plus d'un jardin mais de deux parterres-squares espacés de 15 m. En leur centre seraient érigées les statues de Robert de Luzarches ou d'un évêque fondateur ou bienfaiteur de la cathédrale. Une rue de 12 m de large perpendiculaire au portail traverserait l'îlot subsistant entre les rues André et Henri IV. « *Aucune dépense n'est à faire pour la ville en ce moment pour cela, affirme-t-il. Il s'agit seulement de ne point vendre le seul lot de terrains communaux qui vont être mis en vente prochainement et qui se trouvent à l'entrée de la nouvelle rue devant descendre vers la rue Basse St Martin. L'essentiel, c'est d'avoir une trouée !* ». L'opinion publique est enthousiaste, une souscription est lancée.

Un revirement soudain de Viollet-le-Duc - qui n'avait pas cru devoir jusqu'alors s'opposer au mouvement - porte un coup mortel au projet. Dans la lettre du 9 octobre 1871 qu'il adresse à l'architecte diocésain Massenet, il se dit défavorable aux perspectives directes, préférant l'approche en biais et à courte distance qui évite

la monotonie et suscite plus de surprise. La commission municipale, créée en 1872 pour étudier l'aménagement des abords du portail principal, approuve "l'éminent architecte parisien" et conclut que, pour des raisons financières et esthétiques, "la rue projetée n'a point d'avenir". La commission soutient néanmoins le projet d'une place de 60 m de profondeur.

La municipalité se contente, en 1876, de procéder à l'élargissement des rues André et Henri IV de façon à aménager les perspectives obliques souhaitées. La largeur de la rue André est portée de 9 à 12 m, celle de la rue Henri IV de 7,50 m à 10 m. L'arrêté du 26 février 1876, selon lequel l'alignement de la rive ouest se ferait selon une parallèle menée à 60 m des contreforts du grand portail, est annulé en 1901.



Peu après, Viollet-le-Duc, de passage à Amiens en 1874, remet gracieusement au maire un croquis d'aménagement de la place Notre-Dame et des façades à y élever "en remplacement, dit-il, des murs nus irréguliers et des dépôts d'ordures". Des bâtiments, répartis en arc de cercle brisé à trois segments égaux, formeraient un polygone à 65 m des contreforts. Des façades simples, en brique et pierre harmonieusement combinées, offriraient des étages avec balcons et, au-dessous, au rez-de-chaussée, une galerie soutenue par des piliers et des arcades abriterait des boutiques. Viollet-le-Duc n'est pas suivi...

Le XXe siècle

Au cours d'une délibération datée du 23 mai 1872, le Conseil municipal a admis le principe d'une place non plus de 40 m de large mais de 60 m, qui s'étend jusqu'à la rue Dusevel.

Il est remplacé par un tracé qui fixe un nouveau recul de 48 m et dessine une place de forme trapézoïdale, comportant 61 m de long devant le parvis et 75 m de long entre les rues André et Henri IV. Une terrasse presque horizontale devra corriger la déclivité du sol le long des maisons à construire.

Fixer l'alignement des maisons et décider de leur style de construction supposait des avis éclairés. En 1902, il échoit à l'architecte Edmond Douillet d'élever une rangée de maisons face à la cathédrale, ni à 60 m, ni à 48 m, mais à 55 m des contreforts. Il y construit cinq maisons néo-gothiques, qui se veulent « la mémoire pittoresque des maisons du vieil Amiens », bordées d'un trottoir légèrement surélevé. Douillet s'attire de vives critiques. Ses constructions sont qualifiées de « pastiches anémiés des siècles défunts ». Dans Le nouvel Amiens, l'architecte Marc Breitman critique

leurs proportions : « Ces maisons, plantées en front de parvis, sont aussi dérisoires que des cabanes de pêcheurs plantées en bordure de mer à quelques encablures d'un paquebot », écrit-il. De ces maisons ne restent aujourd'hui que les deux maisons d'angle (qui furent protégées par leur pignon de l'incendie de 1940).

La guerre 1939-1940

La guerre éclate. La ville d'Amiens, bombardée, est dévastée (60 % de son patrimoine bâti est détruit). Miraculeusement, la cathédrale échappe au désastre. Mais ses abords vivent une situation extrêmement douloureuse, que décrit ainsi Pierre Dufau, architecte urbaniste chargé de l'exécution du plan de reconstruction d'Amiens : « Sur la façade nord de la place jusqu'au petit canal, c'est le vide. Le côté sud, intact, ne présente, outre deux charmantes maisons du XVIIe siècle, qu'un groupe d'immeubles de début XXe siècle aussi vulgaires que mal bâtis ». Le temps de la reconstruction commence. Et, tandis que l'on dresse les plans d'aménagement des villes sinistrées, la polémique reprend sur le thème : « Faut-il ou non dégager la cathédrale ? » ...

Pierre Dufau

Grand prix de Rome, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, Pierre Dufau soumet trois projets d'aménagement de la place. L'un d'eux préconise, face à la cathédrale, une série de façades surmontées de pignons à pas de moineaux. Au centre, un porche donnerait accès à une rue centrale transversale. Au nord, une tour-beffroi se fonderait sur le mur de pierre qui limiterait la rue André. Jugés hors de proportion avec les moyens financiers locaux, et difficilement réalisables dans le parcellaire complexe de la ville, les projets de Dufau ne sont pas retenus... On se contente de construire trois maisons à la place de celles qui ont été détruites pendant la guerre.

Dans les années 1942-1943, deux opinions diamétralement opposées s'expriment alors sur l'opportunité de créer ou non une percée axiale face à la cathédrale. Prudents, les membres du Conseil municipal déclarent ne pas se reconnaître assez qualifiés « pour se ranger à une solution prise hâtivement et qui, par la suite,

pourrait être reconnue comme une erreur impossible à réparer ». Le Conseil municipal demande alors la constitution d'un comité de spécialistes qui aura pour mandat de vérifier la qualité des propositions présentées par les architectes des services de la reconstruction. Le 28 novembre 1942, le Journal d'Amiens titre « La cathédrale obtient le sursis ! ».



Le parvis est désormais éventré sur sa face nord, ce qui permet aux Amiénois de découvrir la belle façade de l'ancien Evêché. Pierre Dufau tire parti de cette opportunité et choisit un compromis. Il propose un aménagement qui valorise ce dégagement. Tout en conservant les rues André et Henri IV, et en maintenant la rue Porion, il prolonge la rue Dusevel jusqu'à la place Gambetta mais supprime la rue Saint-Firmin-le-Confesseur. Il la remplace par de vastes emmarchements qu'il agrémente de miroirs d'eau et d'arbres taillés à la française pour éviter un effet désertique. Un parking est aménagé dans le bas-parvis. Dufau raconte, par la suite, comment son projet fut finalement soutenu par toutes les instances, mais aussi comment, après un long silence administratif, il apprit que son projet serait réalisé par et à la manière des services techniques municipaux : « Ces derniers, à défaut d'arbres taillés à la française, plantent une forêt de lampadaires et disposent des bassins dont l'eau vint bientôt à manquer » ...

La « Maison de verre »

Au fil des ans, s'égrènent de nouvelles propositions d'aménagement de la place Notre-Dame jusqu'au jour où, en décembre 1968, la



construction d'un immeuble en béton, fer et verre est entreprise sur sa rive sud. C'est la célèbre "maison de verre" conçue par l'architecte Bernard Bougeault qui a reçu l'accord du Ministère de la culture. Son édification sonne le glas des deux immeubles du XVIIIe siècle (dont l'ancien Hôtel de l'Ange d'or) et de la moitié de L'Hôtel des Touristes. En 1970, le Ministère de la Culture délivre son accord pour la deuxième tranche de l'opération. Là encore, la Commission des abords qui juge le projet talentueux rend un avis favorable. Mais un « Comité de sauvegarde de l'environnement de la cathédrale » se crée. Ses membres manifestent une telle pugnacité qu'ils parviennent à faire annuler la décision de construire. La maison de verre restera seule définitivement.

En 1975, la ville d'Amiens lance un concours sur l'aménagement de la rive sud de la place Notre-Dame. Robert Krier y participe mais, des Etats-Unis où il se trouve, il manque de documents et soumet le projet d'une place fermée qui s'arrête au niveau des idées, soit de construire sur la place et devant les immeubles existants.

En 1982, simultanément, la ville lance un concours pour la restructuration du quartier de la cathédrale et l'Etat confie à l'architecte Jean-Pierre Duthoit une étude sur ses abords qu'il intitule : « Document de réflexion sur les abords de la cathédrale ou comment les trésors d'hier engendreront notre patrimoine de demain ». Duthoit réalisera les aménagements des rues Cormont et Robert de Luzarches trois ans plus tard.

Le projet Krier

En 1984, la Ministère de la Culture s'oppose à la construction projetée à côté de la maison de verre par l'architecte Courouble. La même année, la ville qui a lancé un concours d'aménagement urbain retient le projet Krier, parmi les trente-cinq projets retenus dans un premier temps.

D'origine Luxembourgeoise et installé à Vienne, l'architecte Robert Krier découvre une cathédrale, écrit-il, « *isolée, plantée comme dans un jardin, la rive sud partiellement ruinée à l'ombre d'un morceau d'architecture de verre dont l'auteur avait projeté d'occuper tout ce côté de la place, une rive nord simplement plantée d'arbres et servant de parking, et une rive ouest délimitée par des maisons bourgeoises qui conviendraient mieux à la place publique d'un petit bourg qu'au parvis d'une telle cathédrale* ».

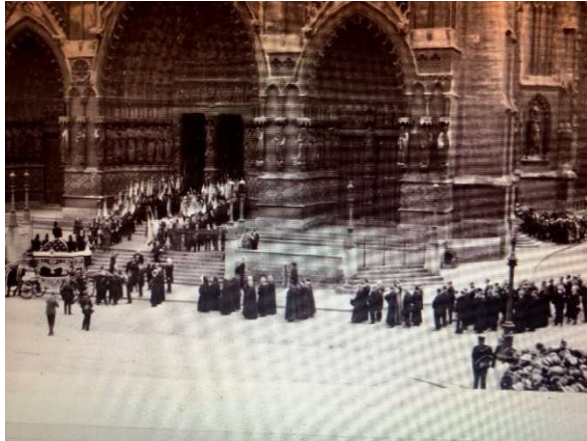
Son projet restitue la place Notre-Dame à peu près dans ses limites médiévales et la referme, en édifiant un parvis clos qui cache la maison de verre et celles qui font face au grand portail. Il les relègue à l'arrière d'une nouvelle place plus petite, de 35 m sur 60 m, sorte de cour intérieure assez semblable à un cloître bordé de bâtiments en pierre de quatre étages, au gabarit de l'Hôtel des Touristes qu'il maintient et prolonge. Deux grands portiques légèrement plus hauts relient le parvis aux rues André et Henri IV. Les arcades du rez-de chaussée abritent des magasins, des restaurants, des boutiques. Sur le bas-parvis, Krier dessine une autre place fermée. Un passage sous un portique flanqué de deux tours la relie à la place Notre-Dame.

Avec le projet Krier, la fermeture du parvis est totale et la cathédrale beaucoup plus enserrée qu'elle ne l'est. De vigoureuses et nombreuses protestations s'élèvent. Les slogans fusent : « *Touche pas à mon portail !* » « *Touche pas à mon patio !* ». Le parvis de la cathédrale devient le parvis de la discorde...

Après la présentation de son projet, Robert Krier aurait, dit-on, ajouté avec un brin de pessimisme : « *Je suis sûr que ce projet ne se fera pas avant 30 ou 40 années* ». A dire vrai, il ne se réalisera pas du tout. Car en 1989, les élections municipales conduisent à l'Hôtel de ville une nouvelle assemblée qui, peu séduite par les volumes imposants dessinés par Krier, rejette son projet. Face à la cathédrale, le décor reste inchangé.

Le projet Huet

La nouvelle municipalité désigne l'architecte Bernard Huet comme architecte en chef et coordinateur de l'ensemble du projet ZAC cathédrale (Zone d'aménagement concerté).



Lauréat du grand prix d'urbanisme et de l'art urbain, Bernard Huet déclare tourner le dos à "l'architecture du spectacle" et prône une architecture "qui fait le lien entre le passé d'une ville et son avenir". Son idée est de recréer une symétrie entre la cathédrale et son parvis en prolongeant les constructions au nord et au sud de la place Notre-Dame. Le Ministère de la Culture approuve ses plans d'aménagement en 1998.

La place est désormais bordée, sur la rive sud, d'un immeuble d'habitation en brique et pierre, aux toits en pente douce : il reprend à peu près l'alignement des maisons du XVII^e siècle qui ont été détruites, et masque en partie la "maison de verre". La rive nord est bordée par des immeubles qui ménagent deux passages vers la rue des Rinchevaux, l'un d'eux prolongeant la rue des Hûchers. En contrebas du parvis nord, à la place des escaliers que Dufau avait conçus, s'élève un bâtiment qui devait abriter un Institut du monde gothique, centre de recherches et d'exposition sur l'art gothique. Le projet, abandonné, a laissé place à l'Office du Tourisme qui y est installé. L'architecture de ces immeubles a dû prendre en compte les données réglementaires qui gèrent les constructions de la ZAC cathédrale et que valide la Commission des sites.

Aujourd'hui

En août 1934, les funérailles de Mgr Lecomte, évêque d'Amiens (décédé à l'âge de 67 ans), avaient attiré sur la place Notre-Dame une foule considérable ...qu'il aurait été, peut-être, moins difficile de canaliser aujourd'hui.



Sur cette même place, de nos jours, déambulent les touristes. Depuis l'an 2000, le spectacle son et lumière CHROMA y réunit les spectateurs d'un soir. Parfois, un petit concert ou un spectacle attirent les badauds, tel en août 2020 Picaresk, le théâtre de marionnettes ambulant de Laurent Devismes. Et les fidèles s'y pressent lors des grandes fêtes religieuses : le dimanche des Rameaux pour la bénédiction du buis, ou la fête de la St Firmin, par exemple.

Deux conceptions opposées

Ces projets d'aménagement de la place Notre-Dame, divers et nombreux, obéissent à deux courants d'opinion diamétralement opposés : ils se sont exprimés dès le milieu du XIX^e siècle et s'affrontent encore aujourd'hui. L'un rassemble les partisans d'un dégagement total, ou partiel, de l'édifice. Le second regroupe les partisans d'une cathédrale enserrée dans le tissu urbain comme elle l'était au temps de sa construction.

Parvis ouvert ? Parvis fermé ? Les deux camps avancent leurs arguments.

Les premiers affirment : une fois dégagé, le monument gagnerait en grandeur et en majesté tout ce que les maisons qui l'enserraient lui volaient d'air et de lumière... Il faut dégager Notre-Dame de la triste ceinture qui l'enveloppe, la prive d'air et l'étouffe... Le vaste monument doit apparaître de tous les points de la ville et attirer constamment l'attention des visiteurs... Il faut apercevoir du plus loin possible les merveilles de la cathédrale... La cathédrale mérite autre chose que de se retrouver enfermée par des constructions qui ne permettaient plus à ses admirateurs de la contempler dans toute sa splendeur.

« Doter la cathédrale d'un aspect perspectif permettrait d'en découvrir la majestueuse altitude », affirmait Hubault, hostile à une « projection écourtée et réduite à la simple et froide vue géométrale du portail comme serait la vue d'un vaisseau démâté » ...

Cette conception rejoint celle des Anglo-saxons favorables à un grand dégagement. En Angleterre, les cathédrales de Salisbury, Bristol, Durham ou Exeter, se dressent, isolées, sur de vastes terrains engazonnés. Des raisons historiques expliquent cette disposition. Dès le XIIe siècle, les diocèses en Angleterre étaient pourvus d'un chapitre séculier comme en France mais aussi d'un chapitre régulier. Les cathédrales étaient ainsi entourées de véritables monastères qui comportaient des bâtiments de vie communautaire gigantesques protégés par

une enceinte. Au fil du temps, leur disparition progressive a libéré des espaces de dimensions surprenantes, laissant l'édifice offrir l'actuel et étonnant spectacle de "cathédrale à la campagne" à l'intérieur même de la ville.

Les partisans du parvis fermé :

La cathédrale anglaise échappe à la conception des pays latins marquée par l'insertion étroite de la cathédrale dans le tissu urbain que défendent les partisans du parvis fermé.

Au " *Perçons ! Car une cathédrale doit se voir de partout !* ", ils opposent un " *Enveloppons ! Car une cathédrale doit se découvrir le nez dessus !* ".

Parmi eux figure Montalembert qui notait en 1845 que l'erreur consistait à isoler complètement l'édifice.

Comme Prosper Mérimée, Inspecteur

des Monuments Historiques, il se référait à l'exemple précis des cathédrales anglaises. « *Elles frappent souvent au premier aspect, disaient-ils. Mais la grandeur des admirables édifices du Moyen Âge, comme toute grandeur d'ici-bas, a besoin de points de comparaison qui la fassent apprécier et ressortir. L'isolement absolu leur est fatal* ».

Pour Robert Krier, les cathédrales n'ont pas été conçues pour être contemplées de loin, dans l'axe d'une rue, d'une place ou d'un square. Elles se découvraient d'un coup au débouché d'une rue, l'effet de surprise et le contraste des

échelles servant la grandeur du monument.

Selon l'architecte Marc Breitman, « *Il faut se méfier des embellisseurs qui prônent systématiquement le dégagement. La cathédrale n'est pas un musée à qui il faut un socle pour l'offrir à l'admiration des touristes en l'isolant au milieu de places, d'avenues, de jardins et de miroirs d'eau. Elle est trop visible pour qu'il soit utile de la montrer davantage en taillant dans le tissu urbain. Plutôt que d'apercevoir du plus loin possible les merveilles de la cathédrale, il est préférable de ne découvrir*



qu'au dernier moment, suffoqué et ravi, les splendeurs de l'art gothique ». L'important, dit un autre, est de ne pas renouveler l'erreur de l'édilité parisienne qui a gâté la perspective de Notre-Dame en ouvrant devant elle ce vide énorme et anachronique.

Pour sa part, l'architecte Jean-Charles Moreux affirme : « *Si on dégage la cathédrale, si on l'isole, ses rapports organiques avec la place et l'entourage sont abolis : elle ne domine plus qu'un désert de tristesse* ». Viollet-le-Duc condamnait expressément les rues qui aboutissent perpendiculairement au grand édifice. Il déclarait sa préférence en faveur des points de vue obliques dont les Grecs avaient déjà senti qu'ils offraient une grande diversité : « *On n'arrivait au Parthénon que suivant un angle oblique et l'effet produit par le monument était d'autant plus saisissant... La fantaisie coûteuse des rues d'axe rapetisse habituellement l'édifice et le présente sous un aspect banal et uniforme. Vu de face, le colosse perd de sa grandeur et ses belles dispositions, faites pour être vues toujours obliquement sont incomprises* ».

Dans son ouvrage *La cathédrale*, Alain Erland-Brandebourg rappelle que la cathédrale et la ville se trouvent étroitement associées dans une conception qui lie intimement monde spirituel et responsabilités temporelles. Jean-Michel Leniaud va plus loin. Dans *Les cathédrales au XIXe siècle* (1993), il affirme qu'au XIXe siècle, le principal mobile de ces tentatives pour isoler la cathédrale résidait dans la volonté de retirer à l'édifice la fonction, jugée dégradante, d'échangeur de la vie urbaine. Et que partout, les opérations de dégagement urbain, conduites jusqu'au milieu du XXe siècle, ont assimilé la cathédrale à la Préfecture ou à l'Hôtel de Ville. Précisément, après le fleurissement de la place de la mairie qui a connu l'été dernier un certain succès, la ville d'Amiens n'a-t-elle pas lancé l'idée d'installer une « prairie fleurie » sur le parvis de Notre-Dame d'Amiens ?

Si, avec plus de sérieux qu'il n'y paraît, Georges Perec prétend que « *les parvis ont été inventés en même temps que l'appareil photo* », nous emprunterons notre conclusion à Jean-Michel Leniaud. « *L'idéal, écrit-il, est de créer dans l'environnement immédiat de la cathédrale, un espace qui soit à la fois fonctionnel et poétique* ».